

**DOSSIER
DE PRESSE**



LE COMITÉ DE BASSIN SEINE-NORMANDIE RENFORCE SA STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

#COMITEDEBASSIN #RESILIENCE #CLIMAT

LUNDI 9 OCTOBRE 2023

**LE COMITÉ DE BASSIN
SEINE-NORMANDIE RENFORCE
SA STRATÉGIE D'ADAPTATION AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE**

**#comitedebassin
#RESILIENCE #CLIMAT**

[Paris] – Le comité de bassin Seine-Normandie, conscient de l'urgence d'agir face au défi climatique, adopte à l'unanimité, une stratégie d'adaptation du bassin au changement climatique, enrichie et plus opérationnelle que celle adoptée en 2016.

L'adoption survient dans un contexte marqué par une augmentation des événements météorologiques extrêmes et leurs conséquences coûteuses pour notre environnement et nos communautés. Le vote à l'unanimité reflète la détermination du comité de bassin à **accélérer la mise en œuvre des transformations essentielles pour accroître la résilience des territoires.**

La sobriété en eau figure en tête des priorités pour atteindre un objectif majeur du plan eau : **réduire les prélèvements d'eau de 10 % d'ici 2030.** La stratégie d'adaptation du bassin établit une hiérarchie des solutions, mettant l'accent sur la sobriété pour réduire la demande en eau face au risque de stress hydrique prolongé. Au-delà de la sobriété, elle encourage, dès que possible, l'utilisation de **solutions d'adaptation fondées sur la nature, reposant sur les écosystèmes.** Les solutions technologiques ou les infrastructures peuvent être nécessaires en complément des deux premières en fonction du contexte et des enjeux locaux.

Cette stratégie vise à **renforcer la résilience des territoires**, impliquant un renforcement de la capacité des systèmes sociaux, économiques et environnementaux à absorber des perturbations significatives. Une attention particulière est accordée au risque de maladaptation, souvent associé à des actions monosectorielles, telles que les infrastructures à court terme, susceptibles d'aggraver les impacts du changement climatique ou de nuire à l'adaptation.

Les mesures d'adaptation envisagées doivent apporter des bénéfices à la société, quelle que soit l'ampleur des changements climatiques à venir. Dans cette optique, **les solutions d'adaptation multifonctionnelles**, produisant des impacts positifs sur divers enjeux, notamment la biodiversité, le bien-être et l'atténuation du changement climatique, doivent être privilégiées.

Il revient maintenant aux acteurs locaux de déterminer la meilleure manière de mettre en œuvre cette stratégie sur leur territoire, en tenant compte du contexte local, afin d'accroître la résilience face au changement climatique.

“



« La solidarité entre les acteurs du bassin est un principe fondamental porté par le comité de bassin. En reconnaissant leur responsabilité commune et leurs intérêts partagés, il est indispensable que les décisions prises par certains acteurs prennent en compte les impacts sur les autres ».

Nicolas Juillet, président du comité de bassin Seine-Normandie.

Un appel à intensifier l'adaptation avec les maîtres d'ouvrage et partenaires du bassin Seine-Normandie

Les réponses opérationnelles retenues s'inscrivent dans la logique suivante, qui découle des principes directeurs de la stratégie et des messages du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) :

- priorité aux solutions de sobriété afin de réduire la demande en eau face au risque de stress hydrique prolongé.
- Au-delà de la sobriété, opter dès que possible pour des Solutions d'adaptation Fondées sur la Nature reposant sur les écosystèmes.
- En dernier lieu envisager, en complément, et en fonction du contexte et des enjeux locaux, la nécessité de développer des solutions techniques de type infrastructures, sachant que celles-ci peuvent s'avérer coûteuses, nécessitant des matériaux, de l'énergie, un dimensionnement précis peu adapté aux fortes incertitudes, peu réversibles en terme de trajectoire des territoires.

Les mesures opérationnelles sont détaillées par type d'acteurs (collectivités, entreprises, agriculteurs...) en précisant, les bénéfices attendus et les objectifs poursuivis pour chacune des 11 thématiques suivantes :

1. Favoriser l'infiltration à la parcelle et végétaliser les villes et villages
2. Restaurer la connectivité et la morphologie des cours d'eau et des milieux littoraux
3. Co-produire des savoirs climatiques locaux et sensibiliser localement à la transformation
4. Développer les systèmes agricoles et forestiers durables
5. Réduire les pollutions à la source et développer des zones de baignade en milieu naturel
6. Viser une baisse des prélèvements et une trajectoire globale de sobriété
7. Sécuriser l'approvisionnement en eau potable
8. Agir face à la montée du niveau marin
9. Adapter la gestion de la navigation
10. Renforcer la gestion et la gouvernance autour de la ressource
11. Développer la connaissance et le suivi

Ces mesures sont illustrées par des exemples de projets déjà mis en œuvre.

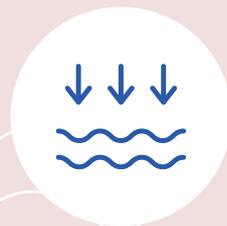
Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant : [Lien vers la stratégie d'adaptation climatique](#)

CHANGEMENT CLIMATIQUE :

Les données scientifiques pour le bassin Seine-Normandie.



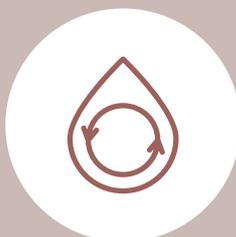
**+ 1,5 à +3°C
d'ici 2050**



**-10% à -30%
DES DÉBITS
réduction
probable de la
recharge des
nappes**



**+ 30 CM À + 1M
DU NIVEAU
MARIN MONDIAL
D'ICI 2100**



**CONCENTRATION
DES POLLUANTS
DUE À LA BAISSÉ
DES DÉBITS**



**Augmentation en
fréquence et en
intensité des
événements
extrêmes**



**Baisse des précipitations
moyennes estivales,
nette augmentation de
l'évapotranspiration.**

**FRAGILISATION DES ESPÈCES
DUE AUX POLLUTIONS,
HAUSSE PONCTUELLE DE
TEMPÉRATURES**

**Seine & Marne :
La température de
l'eau dépassera 25°C,
10 fois plus souvent à
l'horizon 2100.**



**Impacts socio-
économiques créateurs
d'inégalités sanitaires,
sociales et économiques**

[Note aux rédacteurs]

De quoi parle-t-on ?

Une **stratégie** correspond à l'ensemble des orientations adoptées pour atteindre un objectif. L'objectif global commun, aux acteurs du bassin et à ses habitants est d'opérer une trajectoire de sobriété en eau (« plan eau ») et d'accroître la résilience des territoires du bassin face au changement climatique.

L'**adaptation** est le processus de modification des activités humaines face aux effets du changement climatique. Le terme de **maladaptation** désigne des mesures susceptibles d'aggraver le risque de conséquences néfastes associées au climat ou d'accentuer la vulnérabilité face aux changements climatiques ; il peut induire des verrouillages difficiles et coûteux à changer.

L'**atténuation** est l'ensemble des interventions humaines ayant pour objectif de limiter ou réduire les émissions et concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère liées aux activités humaines ou d'améliorer les capacités de séquestrations des gaz à effet de serre.

[A propos du comité de bassin]

Le comité de bassin organise la concertation des usagers de l'eau. Institué par la loi sur l'eau de 1964, le comité de bassin, composé de représentants des collectivités (40%), des usagers (40%), et de l'Etat (20%) est le lieu de concertation sur la politique de l'eau. Le comité de bassin Seine-Normandie compte 185 membres et s'organise en commissions territoriales ou thématiques.

La stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie, établie en 2016, a été renforcée grâce à un mandat du comité des bassin approuvé il y a presque un an, suite à une période de consultation et en prenant en compte les recommandations de la commission permanente des programmes et de la prospective.

LES PRINCIPAUX ENJEUX TERRITORIAUX

Vallées de Marne



Les tensions quantitatives sont déjà observées sur la nappe de la Craie, avec des assècs fréquents qui impactent les écosystèmes. Le réchauffement climatique risque d'aggraver ces problèmes avec des étés plus secs, des débits d'étiage plus faibles et une demande accrue en eau. Il est souhaitable de mettre en place une gouvernance en vue d'assurer une gestion quantitative appropriée. Des mesures de sobriété, telles que la réhabilitation de toilettes sèches, peuvent être prises à court terme. La vocation de "château d'eau" de la Haute-Marne pourrait également être remise en cause. L'imperméabilisation des terres réduit les capacités d'infiltration des sols, ce qui est préjudiciable à la recharge naturelle des nappes. Le fonctionnement du lac du Der, utilisé pour la lutte contre les inondations et le soutien d'étiage, devrait être revu en raison de la variabilité accrue causée par le changement climatique.

Le changement climatique menace également la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, ce qui nécessite des mesures de préservation de la ressource en eau, notamment par le levier foncier et la mise en place d'aménagements du bassin versant. Les zones humides d'intérêt particulier et la forêt sont également vulnérables au changement climatique, ce qui peut entraîner des pertes de biodiversité importantes. Des essences d'arbres adaptées sont testées pour favoriser l'adaptation de la forêt.

Les risques d'accroissement des ruissellements et des inondations sont accentués par l'artificialisation des sols. Les inondations en Meuse et Marne sont connues, mais certains villages sont également affectés par les ruissellements et les coulées de boue. L'érosion et le ruissellement sont des enjeux importants dans les zones viticoles et les têtes de bassins versants. Sur le vignoble champenois, les actions déjà mises en oeuvre doivent se massifier.

La mise en œuvre de mesures d'adaptation nécessite une ingénierie financière, technique et réglementaire renforcée. Des réseaux existent, tels que les maîtres d'ouvrage et les Associations Syndicales Autorisées (ASA) dans le domaine viticole, qui peuvent être mobilisés. La communication est également essentielle pour assurer l'appropriation et l'acceptation des mesures d'adaptation par les citoyens et les habitants.



"Il y a un réel besoin de communication forte pour que les mesures d'adaptation soient bien appropriées par les citoyens et habitants et qu'elles soient acceptées."

Maurice LOMBARD, président de la commission territoriale des Vallées de Marne.

#ILSLONTFAITPOURQUOIPASVOUS

La filière Champagne Bio, est en forte augmentation. Pour lever les difficultés qui freinent les conversions, plusieurs acteurs du territoire se sont mobilisés autour d'un projet, porté par Bio en Grand Est, le comité Champagne et la chambre d'agriculture de la Marne. L'objectif est de développer la viticulture biologique en ciblant des zones à enjeux eau, comme les aires d'alimentation de captages. Plusieurs volets agissent à différents niveaux : accompagnement à la conversion et vers la certification Bio, développement du maillage territorial de pressurage et de vinification bio, valorisation des produits et co-produits, protection des aires d'alimentation de captage...

Sur le site **Les Sohettes, à Bazancourt (51)**, l'écologie industrielle est devenue un modèle de stratégie de développement territorial durable. La récupération des eaux, issues des différentes activités représentées sur le site, permet aux entreprises de bénéficier de services et de satisfaire leurs besoins en eau qu'elles ne pourraient pas envisager individuellement. L'optimisation des procédés de fabrication, le lavage de produits et de matériels, la production de vapeur pour les chaudières, le retour aux champs avec l'épandage agricole sont autant de services qui participent aux économies d'eau et à la réduction de l'empreinte carbone.

Ainsi chaque année, 500 000 m³ d'eau condensée extraite de la betterave sont stockés dans des bassins pour être réemployés à la place d'eau de nappe après la campagne sucrière en synergie avec les autres sites industriels. Les 3 millions de m³ d'eau générés par l'activité agro-industrielle sont valorisés sur les sols agricoles dans une double dynamique d'économie circulaire et d'apport hydrique.

La sucrerie Tereos à Connantre (51) a mis en place diverses actions pour réduire sa consommation : réutilisation des eaux condensées pour diminuer les consommations d'eau de forage, création d'un bassin de stockage pour ces eaux et installation d'un nouveau lavoir. Ce dernier a permis la réduction de 50 % du volume d'eau en circulation et une diminution de 30 % de la consommation électrique.

LES PRINCIPAUX ENJEUX TERRITORIAUX

Seine-Amont



La Seine amont est confrontée à plusieurs enjeux territoriaux majeurs. Le premier concerne les risques pour l'approvisionnement en eau potable. La région fait face à des tensions quantitatives croissantes, aggravées par les étés plus secs, ainsi qu'à des pollutions diffuses en aval. Pour remédier à ces problèmes, différentes solutions sont envisagées, telles que l'adoption d'une **tarification progressive de l'eau, l'amélioration des réseaux de distribution et la récupération des eaux de pluie en habitat résidentiel**. Des actions sont également entreprises pour réduire les pollutions agricoles dans les aires d'alimentation des captages.

Le secteur agricole est également confronté à des risques importants liés à la diminution des ressources en eau. Certaines cultures, comme le blé et le colza, sont déjà affectées, et les conflits autour de la ressource s'intensifient. Des mesures doivent être prises pour assurer **une pratique agricole sobre et durable, avec une diversification des cultures et une vigilance concernant les nouvelles plantations et les autorisations de forages**.

Les écosystèmes de la région sont également menacés, en raison de la réduction des débits d'eau en amont, ce qui impacte la biodiversité. Des travaux sont en cours pour redéfinir les **seuils de volumes prélevables et protéger les zones humides**. Cependant, il est nécessaire d'améliorer les compensations pour les zones humides mises en péril par des projets d'aménagement, et de renforcer les compétences de tous les acteurs impliqués.

Les risques d'inondations et d'érosion sont également présents. La création de **zones d'expansion de crues et la plantation d'arbres** peuvent contribuer à limiter ces risques. Les forêts, en tant que réservoirs d'eau et de biodiversité, sont également menacées par le changement climatique, nécessitant une meilleure information sur leur adaptation.

En ce qui concerne la navigation et les grands lacs de Seine, il est essentiel de **collaborer avec Voies Navigables de France (VNF) pour gérer les prélèvements d'eau des canaux**. De plus, les grands lacs de Seine jouent un rôle crucial dans le soutien d'étiage et la réduction des risques d'inondation à l'aval, mais leur efficacité pourrait diminuer avec le changement climatique, ce qui soulève des questions sur l'approvisionnement en eau et la capacité de refroidissement de la centrale de Nogent-sur-Seine.

Enfin, il est important de **renforcer la production et la diffusion des connaissances sur le territoire**, en encourageant la collaboration entre différents acteurs et en mettant en place des réseaux tels que le groupe régional pour l'adaptation au changement climatique (GRACC) et les commissions locales de l'eau.



"Il s'agit en priorité de préserver les ressources en eau locales et d'éviter la pollution puis l'abandon des ressources contaminées."

Nicolas Juillet, Président du comité de bassin et de la commission territoriale Seine-Amont.

#ILSLONTFAITPOURQUOIPASVOUS

L'EPTB Seine Grands Lacs expérimente en amont de la Seine une méthode afin de restaurer des zones d'expansion de crues visant à prévenir les inondations possibles futures liées au changement climatique. Le travail mené sur 5 sites pilotes a débouché en 2020 sur un outil cartographique permettant d'estimer les potentiels de rétention, ainsi que des facteurs environnementaux et de vulnérabilité au niveau de la parcelle, afin d'identifier au mieux où restaurer de nouvelles zones d'expansion de crues.

Dans le cadre du projet européen Life natur'Adapt, **le Parc Naturel du Morvan** a visé l'intégration des enjeux climatiques dans la gestion de ces espaces et a produit deux outils : un diagnostic de vulnérabilité de la réserve naturelle et un plan d'adaptation au changement climatique. L'eau y a un rôle central. Ce plan permet de se préparer aux effets du changement climatique et de maintenir ces tourbières à la biodiversité riche.

Petit Bateau s'engage résolument dans une démarche environnementale visant à réduire sa consommation d'eau de 10% entre 2015 et 2020. Grâce à l'Agence de l'eau et sa propre détermination, l'usine de Troyes, aec plus d'un siècle d'existence, a déjà réduit de manière significative l'utilisation de produits polluants et d'eau dans la fabrication de textiles, grâce à l'adoption de technologies propres telles qu'une cuisine de teinture automatique et une machine à rapport de bains courts. Cette transformation a engendré une baisse impressionnante de 41% de la consommation d'eau et de 29% de l'utilisation de produits polluants par rapport aux méthodes précédentes. Ces avancées améliorent également la sécurité des employés en automatisant des processus autrefois manuels. Petit Bateau prévoit également un examen exhaustif de ses réseaux d'approvisionnement et d'assainissement, ainsi que des aménagements pour l'infiltration des eaux pluviales sur le site, avec l'objectif de faire de ce site industriel historique un modèle exemplaire en matière de durabilité environnementale.

LES PRINCIPAUX ENJEUX TERRITORIAUX en Normandie



La montée du biseau salé sur le littoral est accentuée par les prélèvements en nappe, nécessitant une politique de limitation des prélèvements et la mise en place d'économies d'eau. La mobilisation de ressources alternatives est coûteuse et présente des impacts environnementaux.



"Il est impératif de bien comprendre les risques encourus par la submersion et de diagnostiquer les conséquences et les coûts d'un repli sélectif y compris pour les stations d'épuration."

Valérie DESQUESNE, présidente de la commission territoriale des bocages Normands.

Pour faire face aux tensions quantitatives de l'eau potable, il est recommandé d'**améliorer les rendements des réseaux et d'encourager la sobriété en eau des ménages**. Les bâtiments publics doivent également devenir économes en eau. Les **documents d'urbanisme sont un levier pour adapter la population** aux capacités du milieu et limiter l'étalement urbain, contribuant ainsi à maintenir la capacité d'infiltration des sols.

Il est nécessaire d'**améliorer la connaissance des prélèvements notamment agricoles**, en dotant par exemple, les compteurs de la télérelève. Il est également possible de **renforcer les redevances** pour les prélèvements agricoles et **les moyens de contrôle**. L'optimisation de l'irrigation et la réutilisation des eaux usées traitées doivent être employées mais considérées avec précaution en raison des effets rebond et de l'impact sur les cours d'eau.

La baisse des débits des cours d'eau affecte leur biologie, et il est nécessaire de **définir un débit biologique garanti prenant en compte les variations saisonnières**. Une meilleure connaissance des usages des sols peut contribuer à la préservation des zones humides en amont.

Pour améliorer la résilience en milieu urbain, il est recommandé de **généraliser l'infiltration à la source** pour limiter les ruissellements et recharger les nappes. Il est nécessaire de distinguer les déraccords des infiltrations en pleine terre avec végétalisation. Des structures relais et des échanges entre les élus peuvent apporter un appui aux communes rurales dans ce domaine.

La réduction des pollutions à la source peut s'appuyer sur la **collecte séparative des urines dans les nouveaux bâtiments**. En milieu rural, l'acquisition foncière peut permettre le **développement de l'agroécologie** pour limiter les risques de pollution diffuse, mais des limites existent. Les paiements pour services environnementaux (PSE) doivent être financés au-delà des exigences de la politique agricole commune, mais leur lourdeur administrative et le risque de rupture de financement limitent leur efficacité. **Les prairies et les haies doivent être sauvegardées**, notamment grâce aux PSE et à la valorisation de la biomasse locale.

#ILSLONTFAITPOURQUOIPASVOUS

Le futur **CHU de Caen** a mis la gestion de l'eau pluviale à la source au cœur de son projet de rénovation.

La chambre d'agriculture de Seine Maritime promeut l'hydraulique douce via des vidéos à l'attention des agriculteurs et des élus locaux. Les syndicats de bassin versant très présents aux côtés des collectivités permettant ainsi une mise en œuvre large de ces mesures.

Les syndicats de bassin versant de Seine-Maritime ont mis en place des plans communaux d'hydraulique douce : plans concertés entre élus, agriculteurs et animateurs afin d'apporter une solution globale à l'échelle de « chemins de l'eau ». Ces syndicats, qui pourraient évoluer en EPAGE, prennent la maîtrise d'ouvrage de travaux d'hydraulique douce afin d'impulser une dynamique d'aménagement. L'ensemble de ces aménagements est recensé à l'échelle de l'ex-Haute Normandie grâce à la base de données BD-Castor.

Un agriculteur laitier de Bellou en Houlme (61) a investi dans un séchoir à foin, aidé par l'agence de l'eau Seine Normandie. Grâce à cet équipement, il est devenu autonome en fourrage, évite les importations pour ses bêtes, et a réussi à maintenir 91 % de son exploitation en prairies.

La coopérative de Creully (14) accompagne ses producteurs adhérents qui se convertissent au bio. Poussée par une agriculture territoriale de plus en plus bio, elle a investi en 2017 dans un outil capable de collecter, stocker et commercialiser leurs productions biologiques. Elle a également créé un poste de technicien « grandes cultures » en charge de l'agriculture biologique dont l'une des missions est d'assurer auprès des agriculteurs et des éleveurs un soutien technique et agronomique. Les collectivités peuvent agir au niveau des cantines scolaires pour influencer sur la production locale.

Courtonne-la-Meurdrac (14), est ainsi engagée depuis 2003 dans l'introduction de produits plus respectueux de l'environnement et la santé dans les cantines de l'école. Aidée depuis par l'association Bio en Normandie, pour laquelle proximité et bio vont de pair, elle a ainsi atteint 50 % de produits bio et locaux en 2014 et 100 % en 2017. Le surcoût engendré par le passage au 100 % bio (environ 50 cts par repas) n'est pas répercuté sur les familles afin que le prix du repas reste accessible aux parents. Le coût total d'un repas est de 5 euros, denrées et charges comprises. En 2020, les familles paient le repas 3,62€, le reste est pris en charge par la commune. Un exemple pour les projets alimentaires territoriaux du bassin.

D'autres organismes ont mis en place des paiements pour services environnementaux. C'est le cas de **Chartres métropole** (28) pour encourager le développement de cultures jugées bonnes pour la protection de l'eau, ou encore du **Syndicat mixte d'eau et d'assainissement du Caux central** (SMEACC) en Seine-Maritime afin de rémunérer les agriculteurs qui maintiennent ou remettent des surfaces en herbe.

Certaines collectivités ont recours à l'acquisition foncière, comme la commune de **Juvigny-les-Vallées** (50) pour le captage des Monts. La collectivité fit face en 1995 à une augmentation inquiétante du taux de nitrates dans ce captage alors que 3 autres captages avaient déjà dû être abandonnés du fait de cette pollution. Sans attendre la fin de la procédure réglementaire d'instauration des périmètres de protections autour du captage visant à prévenir les risques de pollutions ponctuelles, elle décida la mise en œuvre d'une politique d'acquisition foncière. Aujourd'hui, elle est propriétaire de 51 ha, soit la totalité de la Surface Agricole Utile (SAU) des périmètres de protection. Toutes les parcelles en cultures ont été remises en herbe.

LES PRINCIPAUX ENJEUX TERRITORIAUX en Seine-Francilienne



La baisse des débits due au changement climatique présente des risques pour certaines stations d'épuration le long de la Seine et dans d'autres territoires en amont, tels que la Mauldre, l'Orge et l'Yerres, qui rencontrent déjà des problèmes de qualité malgré des stations d'épuration performantes.



Daniel MARCOVITCH, président de la commission territoriale Seine-Francilienne souligne :

"Si rien n'est fait, y compris le long de la Seine, ce soutien [des Grands Lacs de Seine] pourrait ne plus être suffisant à l'avenir, d'autant plus si la population continue à croître, malgré la performance des traitements opérés par le SIAAP."

Pour réduire les rejets des ménages, plusieurs actions peuvent être mises en place, notamment la **sensibilisation, la mise en place d'un assainissement non collectif vertueux en zone rurale et la collecte séparative des urines à la source**. Ces mesures nécessitent le développement de solutions techniques pour acheminer les urines vers les sols agricoles, ainsi que la caractérisation des schémas d'aménagement permettant de définir des zones de stockage d'urine.

L'**adéquation entre les plans de développement urbain et la ressource en eau** est également un enjeu important, tant pour l'eau potable que pour la capacité de dilution des milieux. Le SIAAP étudie les capacités de dilution de la Seine face aux prévisions démographiques de 2030.

Les fortes précipitations peuvent entraîner des débordements dans les réseaux de collecte et les stations d'épuration, provoquant des inondations. Infiltrer les eaux pluviales à la source permettrait de réduire cette pression, mais il manque des moyens humains pour **sensibiliser les acteurs de l'aménagement**. De plus, il est nécessaire de développer des **opérations groupées pour généraliser les travaux visant à réduire les inondations**, par exemple sur toutes les cours d'école d'un département.

La restauration des zones humides, la protection et la restauration des haies et éléments de paysages sensibles à l'érosion sont également des mesures importantes pour faire face aux risques liés aux sécheresses et aux fortes chaleurs. **La végétalisation urbaine et la restauration des cours d'eau en ville devraient être accentuées pour lutter contre les îlots de chaleur**.

Le décalage entre les priorités des aménageurs et les enjeux liés au changement climatique constitue un frein important. Des efforts sont nécessaires pour rendre les documents d'urbanisme plus contraignants à cet égard, et la **plateforme TURB'Eau** pourrait contribuer à une meilleure prise en compte des enjeux de l'eau dans ces documents. Le Schéma Directeur de la Région Ile de France-Environnemental (SDRIF-E) intègre davantage les enjeux liés à l'eau qu'auparavant, en abordant notamment les questions d'assainissement, de gestion des eaux pluviales et de collecte séparative des urines.

#ILSLONTFAITPOURQUOIPASVOUS

Inscrit dans le plan climat de la ville de Paris, le plan **ParisPluie** a pour objectif de valoriser l'eau au plus près de l'endroit où elle tombe. La forte artificialisation de Paris conduit à la formation d'îlots de chaleur, nuisant aux conditions de vie des habitants, tandis que pendant les fortes pluies, le réseau et les stations d'épuration avales peuvent se retrouver saturées par l'afflux soudain d'eau. L'infiltration et la végétalisation permet d'infiltrer l'eau sur place et de créer des îlots de fraîcheur. Exemple de grande envergure qui en découle, **la Samaritaine**, grand immeuble de Paris centre, a rouvert ses portes en 2021 équipée de récupérateurs d'eaux de pluie alimentant toilettes, et en créant des terrains végétalisés et des jardins de pleine terre.

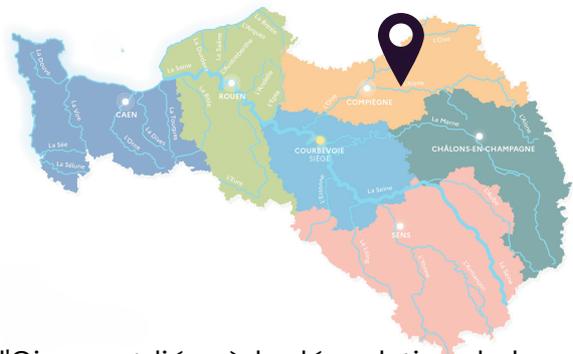
Aux Mureaux (78) les eaux pluviales sont infiltrées au plus proche du lieu de précipitation sur les espaces publics et privés, en visant le "Zéro rejet". Le dossier loi sur l'eau validé par arrêté préfectoral a permis de fixer les modalités réglementaires de gestion des eaux pluviales, avec des prescriptions imposées à tous et un accompagnement de la Ville sur les parcelles privées.

Mantes-la-Jolie (78) a annoncé en 2023 la mise en place de son plan vert : désimperméabilisation de cours d'école, réaménagement de plusieurs places et végétalisation de diverses rues et quartiers... Elle avait déjà auparavant réalisé un diagnostic de son territoire face aux vagues de chaleur.

La région Ile-de-France apporte son concours financier avec l'Agence de l'eau Seine Normandie aux éco stations d'épuration, comme celle de **Sept-Sorts (77)**. Après 40 ans de fonctionnement, l'ancienne station est arrivée en 2007 à saturation, rendant son exploitation problématique. Mise à niveau au même endroit, la nouvelle station d'épuration de Sept-Sorts a quasiment doublé ses possibilités de gestion des eaux usées domestiques. Elle peut aussi traiter une plus grande quantité de boues de manière écologique, avec un système consommant moins d'énergie et de réactifs chimiques.

La ville de Paris a installé dans toute la **ZAC de Saint-Vincent de Paul** des toilettes séparatives et des urinoirs secs. Les urines récupérées sont traitées et utilisées en circuit court dans les zones d'agriculture de la ville et les espaces verts. Inspirée d'un procédé suisse, elle est la première mondiale qui utilise ces technologies à une échelle aussi grande. Plusieurs contraintes ont dû être levées : logistiques (mettre en place des réservoirs, des usines de traitement et identifier un circuit d'utilisation de proximité), techniques (installation de regards et de caméras dans le réseau pour suivre le fonctionnement de près, l'anticipation des capacités de maintenance et d'entretien par l'installation des chasses d'eau à l'eau non potable et l'injection d'acide citrique au besoin), comportementales (ne pas utiliser de javel dans les toilettes, usage d'engrais liquide pour les jardiniers).

LES PRINCIPAUX ENJEUX TERRITORIAUX en Vallées d'Oise



Les principales vulnérabilités du territoire des Vallées d'Oise sont liées à la dégradation de la qualité des rivières, avec seulement 24 % des masses d'eau en bon état en 2019, ainsi qu'à la pollution par les nitrates et pesticides qui affectent durablement la ressource en eau potable. De plus, des zones de tensions quant à la disponibilité de l'eau ont été identifiées, ce qui pose problème, notamment pour l'alimentation en eau des collectivités. Ces problèmes devraient s'aggraver avec les effets du changement climatique.

Les principales adaptations constatées dans la région incluent des améliorations en termes d'infiltration à la source, grâce à des zonages pluviaux et à l'émergence de travaux innovants, bien que plus lents. Des efforts importants ont également été déployés pour **améliorer la connectivité et la morphologie des cours d'eau**, notamment en **reconnectant les zones d'expansion de crue**. Cependant, la **réduction des pollutions à la source et le développement de systèmes agricoles durables** sont encore insuffisamment mis en œuvre, bien que des investissements initiaux aient été réalisés dans des filières à faible niveau d'intrants. De même, la **sécurisation de l'approvisionnement en eau potable et la promotion de la sobriété dans tous les usages** restent des défis.



Olivier FERREIRA, président de la
commission territoriale des Vallées
d'Oise :

*"Il s'agit de renforcer la
gouvernance pour être plus
ambitieux dans l'adaptation au
changement climatique ».*

La commission territoriale met en avant la nécessité d'une mobilisation suffisante de ressources, d'une représentation adaptée et d'une capacité de mobilisation, tout en reconnaissant la difficulté de partager suffisamment les enjeux avec les acteurs et la société civile pour permettre une mobilisation efficace dans l'aménagement du territoire. Elle met également l'accent sur la nécessité d'améliorer la connaissance et la formation des élus, ainsi que sur l'implication accrue de la société civile au niveau décisionnel local.

La stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine-Normandie présente plusieurs leviers pour généraliser l'adaptation, tels que **l'éducation à la sobriété dans l'utilisation de l'eau**, **l'amélioration de la gouvernance des captages**, **le renforcement de la sensibilisation et des connaissances**, **le développement de l'infiltration à la source en milieu urbain et rural**, et **la mobilisation des acteurs et des citoyens pour l'adaptation**.

#ILSLONTFAITPOURQUOIPASVOUS

Devant la récurrence et l'intensification des coulées de boue à Alland'Huy-et-Sausseuil, **la communauté de communes des Crêtes Préardennaises et la chambre d'agriculture des Ardennes** accompagnent les agriculteurs pour replanter des haies et des bandes enherbées grâce à une modification du parcellaire agricole, et modifier les pratiques agricoles, pour les rendre plus respectueuses des sols.

Le syndicat des intercommunalités de la vallée du Thérain a procédé à 95 arasements de merlons de curage permettant de reconnecter le Thérain aux zones humides alluviales, ce qui, avec d'autres travaux (reprise de busages et entretien de fossé) a permis de stocker 1,1 Mm³ lors des crues de l'hiver 2021. Coût de l'opération : 200 000 € et une aide de l'agence de 80 % du montant. Cette reconnexion via le développement de zones d'expansion des crues se poursuit.

A **Hirson** (02), la suppression de deux seuils servant à alimenter d'anciens moulins hors d'usage avait été choisie à l'issue d'une analyse multi critères (prenant en compte le risque inondation, le patrimoine, la morphologie de la rivière et la vie aquatique) afin de permettre au Gland de s'écouler sans causer de dommages au centre-ville par des inondations intempestives.

Métal Finition, entreprise spécialisée dans la peinture et le traitement de pièces métalliques d'agencement de bâtiments à Chambly (60) a réussi, en 2 ans, à supprimer ses rejets vers le réseau d'assainissement public en mettant en place un cycle d'eau en circuit fermé pour économiser l'eau. C'est toujours la même eau qui coule en continu utilisée pour le rinçage.

LES PRINCIPAUX ENJEUX au niveau du littoral



Sur nos côtes, sur nos milieux littoraux, sur nos estuaires, aux effets bien connus du changement climatique, tels que l'acidification de l'océan, l'augmentation du niveau moyen de la mer, l'accentuation des différences de salinité et bien sûr l'augmentation de la température et des contrastes thermiques, générateurs notamment de l'intensification des tempêtes, s'ajoutent des phénomènes locaux comme le transit sédimentaire qui transforment profondément le littoral.

L'adaptation peut se concevoir d'une façon homogène par **cellules hydrosédimentaires**, ces sections de littoral où l'eau de mer et les sédiments interagissent selon des lois constantes. Il faut faire face au recul du trait de côte et à ses conséquences économiques, humaines et écologiques.

De plus, **le recul du trait de côte, lié à des facteurs tels que l'érosion et l'élévation du niveau de la mer, peut affecter les nappes souterraines terrestres, les milieux naturels et les activités associés.**

Cela peut également entraîner le **phénomène du biseau salé**, où l'eau de mer pénètre dans les nappes phréatiques terrestres, entraînant une transformation profonde des milieux naturels en surface et rendant l'eau douce impropre à de nombreuses utilisations dans un secteur, la bande littorale, où elle peut être rare mais fortement sollicitée.

Cette situation a un impact lourd sur les métiers de la pêche et de la conchyliculture : modification de la zone de balancement des marées perturbant l'implantation des zones conchylicoles, acidification et augmentation de la température du milieu impactant les conditions de production des coquillages, déplacement rapide de la zone de répartition des espèces pouvant affecter la ressource halieutique en favorisant des espèces pionnières...

Les changements affectant les milieux terrestres peuvent également perturber le milieu marin de nos côtes, en le rendant moins apte à supporter les pressions dues aux activités humaines : apports de nitrates et risque d'eutrophisation marine, apports de contaminants via les événements extrêmes, diminution des apports d'eau douce perturbant les cycles biologiques ...

Les masses d'eau littorales profiteront donc de l'adaptation des infrastructures du cycle de l'eau pour gérer les ruissellements et les sécheresses plus intenses. La sauvegarde et le renforcement des haies profiteront aussi à la mer. Plus spécifiquement, sur les côtes normandes, le rôle essentiel des **prairies et des zones arrière dunaires a été identifié.**

La gestion des déchets, notamment leur maîtrise dans les réseaux pluviaux et d'assainissement ou la résorption des zones d'accumulation historiques, en particulier dans les estuaires, nécessite une surveillance accrue et des mesures curatives et préventives pour protéger les écosystèmes, y compris les zones protégées.

Enfin, pour réussir ces changements, il est nécessaire de généraliser les solutions d'adaptation, malgré les différentes échelles d'intérêt des acteurs. Cela comprend des mesures à court terme, telles que les **assurances et l'identification des risques**, ainsi que des mesures à moyen/long terme, comme la **l'aménagement du territoire et l'adaptation des activités** : résilience des infrastructures, développement de filières adaptées, notamment agricoles, adaptation des usages touristiques. **Les solutions fondées sur la nature comme la restauration des marais littoraux et des prés salés, la préservation des côtes basses en restaurant le transit sédimentaire côtier, la végétalisation des dunes...** sont à ce titre des alliés indispensables aux multiples bénéfiques : elles coûtent moins cher en entretien et rendent de multiples services : réservoirs de biodiversité, usages récréatifs, production de ressources. La sensibilisation du grand public est également essentielle pour mobiliser le soutien nécessaire et permettre que cette adaptation au changement ne laisse personne de côté.

“



Pierre VOGT, président de la commission littorale et mer :

"La conchyliculture littorale, dépendante de la qualité des eaux du bassin versant, risque de souffrir des changements environnementaux. L'adaptation des pratiques et des filières aquacoles est essentielle pour assurer sa pérennité."

#ILSLONTFAITPOURQUOIPASVOUS

Le Conservatoire du Littoral a développé le programme Adapto dans l'estuaire de l'Orne, en réponse notamment aux brèches récurrentes de la digue bordant le cours aval de la rivière, appelées à se renouveler dans les prochaines années sous les effets du changement climatique. Par une approche foncière et paysagère, les différents devenir de l'estuaire ont été étudiés, traçant ainsi plusieurs trajectoires possibles d'adaptation de ses enjeux et de restauration de ses fonctions écologiques. Les bénéfices liés aux services préservés par ces stratégies de protection ont été estimés à 728€/ha/an (soit 1,5M€/an à l'échelle de l'estuaire).

La Communauté de Communes Coutances Mer et Bocages s'est engagée dans une opération de recomposition territoriale visant trois zones particulièrement vulnérables de son territoire. Elle élabore ainsi, de concert avec la révision de son PLUi, un plan guide d'aménagement visant à relocaliser une base conchylicole et deux campings, particulièrement exposés, ainsi qu'à supprimer des buses fermant le havre de Geffosses dans l'objectif d'en restaurer les fonctions écologiques et les services de régulation des crues. Ce plan guide comporte un important volet de stratégie foncière pour identifier les zones de réimplantation des enjeux, et de concertation avec acteurs économiques et habitants pour partager une vision commune à moyen terme de ce territoire.

Le syndicat mixte du littoral de Seine-Maritime élabore sa stratégie de gestion de la bande côtière à court, moyen et long terme dans le cadre du dispositif « Notre littoral pour demain » animé par la Région Normandie. Ce projet ambitieux porte sur plus d'une centaine de km de côte. D'autres territoires ont également élaboré leur stratégie (côtes est et ouest du département de la Manche, côtes de nacre et côte fleurie dans le Calvados) ou sont, comme la côte du Bessin, en cours d'élaboration. Pour ce dernier, c'est ainsi le syndicat Ter Bessin, porteur du SCOT, qui anime la démarche, avec l'objectif affiché d'intégrer cette stratégie aux futurs documents d'urbanisme.

Caen-la-Mer s'est également emparée de ces enjeux, notamment en participant aux deux projets collectifs « Rivages Normands 2100 » et « Notre littoral pour demain ».

La Stratégie régionale de gestion intégrée de la bande côtière « Littoraux Normands 2027 » de la DREAL Normandie est essentiellement tournée vers les services et établissements publics de l'Etat du territoire normand. Son ambition est d'élaborer des outils et actions communs afin d'offrir une meilleure visibilité aux acteurs de la façade.

Le département de la Manche a adopté en 2022 une politique spécifique à l'accompagnement de la transition du littoral manchois, couvrant la période 2023-2028. Elle repose sur quatre ambitions : animer des échanges à l'échelle départementale pour développer une vision partagée de la gestion durable des risques naturels littoraux, acquérir et partager les connaissances sur les dynamiques et évolutions du littoral et développer une expertise, accompagner la mise en œuvre de projets de gestion durable des risques littoraux par un dispositif financier accélérateur de transition, instruire et sensibiliser les Manchois exposés aux risques littoraux, pour créer une dynamique d'acceptation des transformations à venir et accompagner le changement.

#ILSLONTFAITPOURQUOIPASVOUS

Le programme Saâne, en réponse aux inondations et à la submersion marine dans la basse vallée de la Saâne, progresse bien. En collaboration avec le Conservatoire du littoral, la Région Normandie, le département de Seine-Maritime et l'agence de l'eau Seine-Normandie, ce projet territorial, qui s'articule autour d'une reconnexion de la basse vallée de la Saâne avec la mer prend en compte l'ensemble des activités locales et l'amélioration de l'environnement. Il comporte :

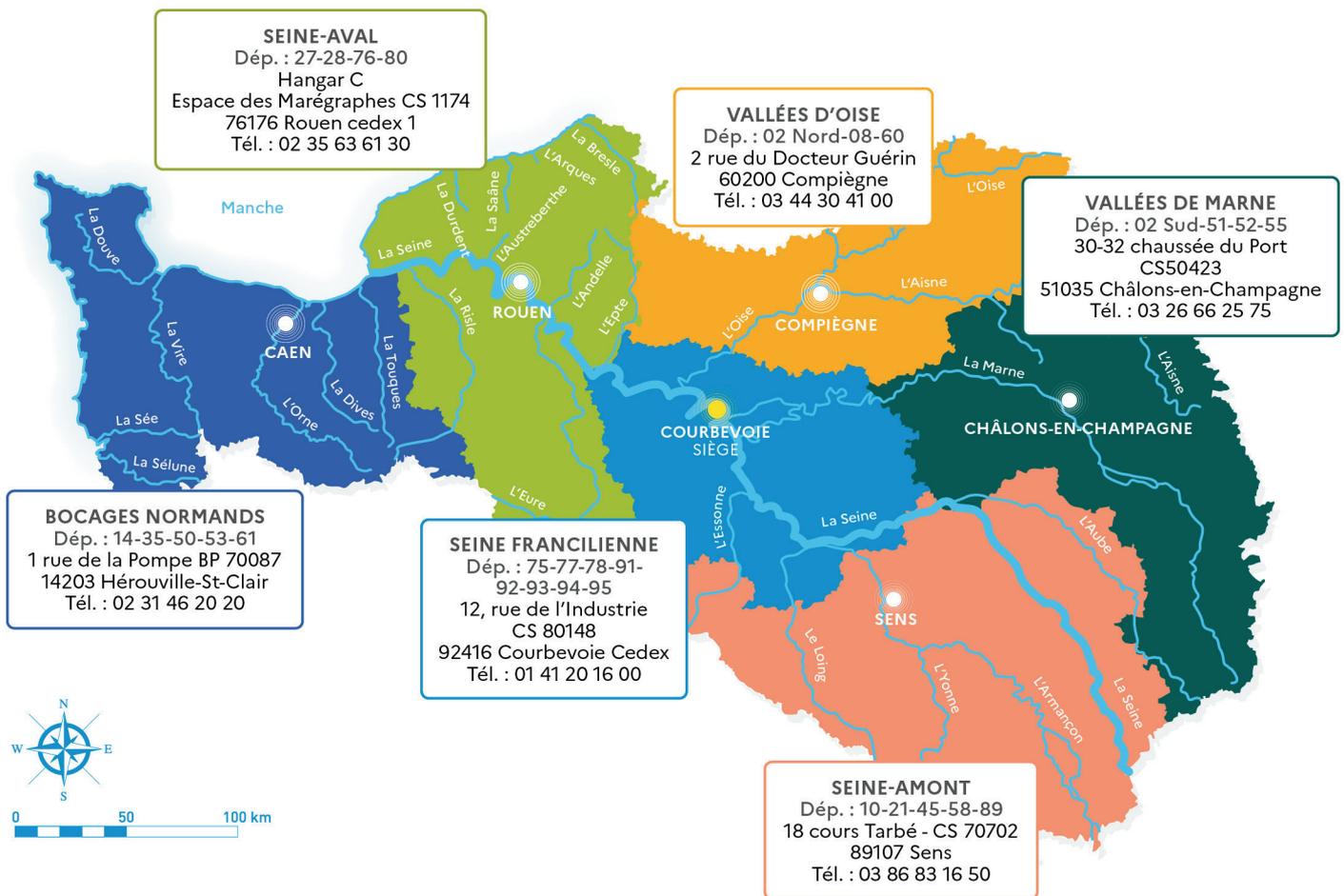
1. Relocalisation du camping de Quiberville-sur-Mer, renforçant la sécurité en déplaçant les infrastructures sensibles.
2. Déplacement des bungalows de Sainte Marguerite-sur-Mer pour la sécurité face à la submersion.
3. Organisation des usages et valorisation touristique pour préserver l'attractivité tout en assurant la sécurité.
4. Valorisation des zones humides et de la qualité environnementale.
5. Amélioration des réseaux d'assainissement, y compris une nouvelle station d'épuration à Longueil, pour préserver la qualité de l'eau.

L'agence de l'eau Seine-Normandie

met en oeuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières, des milieux aquatiques et de leur biodiversité, dans un contexte d'adaptation au changement climatique.

LES DIRECTIONS TERRITORIALES

Les 6 directions territoriales de l'agence de l'eau permettent une intervention adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire.



CONTACT PRESSE

Marie-Anne PETIT
petit.marie-anne@aesn.fr
06 61 58 91 74

www.eau-seine-normandie.fr

